



**Le Groupe de défense
des droits des détenus
de Québec**



570, rue du Roi
Québec (Québec) G1K 2X2
Courriel : info@gdddq.org
Internet : www.gdddq.org

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**PRISON POUR DÉLINQUANTS SEXUELS À PERCÉ :
LE GDDDDQ REMET EN QUESTION LA DÉCISION DU MINISTRE**

Québec, le 21 février 2008 – Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec (GDDDDQ) est d’avis que le ministre fait un pas dans la bonne direction en soulignant à la population l’importance des programmes destinés à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes, particulièrement ceux dédiés aux délinquants sexuels, afin de réduire les risques de récidive. Malheureusement, l’isolement de la prison de Percé nuira au succès de ce programme.

Selon le GDDDDQ, les 11 M\$ nécessaires à la réouverture de la prison de Percé aurait été mieux investit ont offrant des conditions favorables à l’embauche de personnel qualifié au sein de tous les établissements de détention du Québec ou, tout au moins, en créant des « départements spécialisés régionaux », aux seins des prisons existantes pour assurer ainsi le traitement d’un plus grand nombre de personnes et un meilleur suivi lors de la libération. Nous n’avons pas besoin d’ouvrir une nouvelle prison pour traiter la délinquance sexuelle.

Le succès d’une thérapie implique nécessairement le suivi dans la société, la où se trouve le vrai défi. Le GDDDDQ craint le manque de continuité du traitement lors de la libération de la personne contrevenant dans sa communauté.

Par sa localisation et sa capacité d’accueil (46 places), le choix de Percé limitera l’accès au programme de traitement. L’accès à cette thérapie nécessitera des transferts fréquents et coûteux, et ce, sans garantie de retour pour les personnes incarcérées contrairement à ce que le ministre laisse entendre.

Il est illusoire de prétendre que cette région éloigné du Québec règlera son problème déjà existant de manque de médecins et personnels spécialisés par la réouverture d’un établissement correctionnel.

Il est extrêmement décevant d’entendre le gouvernement annoncer la construction de prisons comme moyen de « soutenir l’économie québécoise ». L’incarcération des citoyens et citoyennes du Québec demeure une dépense exhaustive. En quelques jours, le gouvernement libéral a promis plus d’un demi milliard \$ simplement pour construire ou rénover des murs de béton. L’ensemble des Québécois devront assumer les coûts récurrents reliés aux budgets de

../2

Téléphone : (418) 522-4343 (514) 954-9471 (819) 779-1281 Télécopieur : (418) 522-6509

fonctionnements des nouveaux établissements correctionnels, ce qui réduit à néant toutes les retombées économiques promises par le gouvernement. Une bonne partie de ces sommes aurait sans doute mieux servi à l'élaboration d'autres traitements qui répondraient aux besoins de la clientèle correctionnelle et qui assurerait une protection à long terme des citoyens du Québec.

Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec est un organisme à but non lucratif fondé en 1977 par un groupe d'hommes et de femmes préoccupés par les conditions de détention.

Source : Eric Bélisle
intervenant, GDDDDQ.
Téléphone : (418) 522-4343